

# LA LETTRE D'INFORMATION

n° 88 - Janvier 2020



## Déployer l'énergie solaire en Île-de-France

Associé aux politiques de sobriété et de maîtrise des consommations d'énergie, le déploiement du solaire est fortement encouragé pour répondre aux impératifs environnementaux et climatiques.

L'intérêt de l'énergie solaire réside dans la diversité des exploitations possibles (électricité, chaleur et froid), des usages et des montages envisageables (autoconsommation et/ou revente) qui en font l'une des filières prioritaires à développer. L'AREC propose un dossier en ligne pour [comprendre les particularités de l'énergie solaire](#).

La Région Île-de-France souhaite déployer les projets solaires, en soutenant les collectivités et en encourageant la structuration de la filière professionnelle. Afin de revenir sur les enjeux et perspectives de développement et de présenter les dispositifs de soutien de la Région à destination des collectivités, l'AREC organise le 7 Février prochain [une conférence sur le déploiement du photovoltaïque sur le territoire francilien](#).

## ACTUALITÉS



Réseau d'Observation Statistique de l'Energie  
et des émissions de gaz à effet de serre en Ile-de-France

### L'actualité du ROSE : en Île-de-France, développement ambitieux des énergies renouvelables, forte dépendance aux énergies fossiles

Selon le scénario 2030 de la stratégie régionale énergie-climat, la réduction de près de 20 % de la consommation énergétique passe par un développement ambitieux des énergies renouvelables et une diminution de moitié de la dépendance aux énergies fossiles.

La forte dépendance aux énergies fossiles de l'Île-de-France souligne la nécessité de diversifier le mix énergétique.

[En savoir +](#)

**La sobriété énergétique, de la conception à l'usage : retour sur l'atelier du 19 décembre**



La place prépondérante de la sobriété énergétique, l'un des trois piliers de la stratégie régionale énergie climat, a été récemment réaffirmée dans le plan de mobilisation pour la transformation écologique de l'Île-de-France d'ici 2024. Cet atelier sur la sobriété énergétique proposé par l'AREC îdF, premier d'une série qui se poursuivra en 2020, visait à imaginer ensemble une sobriété choisie pour l'Île-de-France. Comment définir la sobriété énergétique ? Comment la mettre en œuvre ? Avec quels outils ?

[En savoir +](#)

## Programme RECIF : un MOOC sur la rénovation des copropriétés



Début février, les partenaires du programme européen RECIF (REnovation des Immeubles de copropriété en France) lanceront le MOOC Réno Copro visant à former les différents acteurs de la copropriété sur toutes les étapes de la rénovation énergétique. Cette formation d'envergure nationale s'inscrit dans l'objectif de massification de la rénovation énergétique des copropriétés du programme RECIF. En Île-de-France, c'est l'AREC qui copilote le déploiement régional du programme en partenariat avec la SEM Île-de-France Énergies et les Agences locales de l'énergie et du climat.

[En savoir +](#)



## Rencontre annuelle du réseau Teddif : l'évaluation des démarches plan climat

La rencontre du réseau Teddif est chaque année l'occasion de réunir les collectivités et leurs partenaires pour faire le point sur l'avancement des démarches de transition écologique, sur les accompagnements techniques et financiers proposés et les outils à leur disposition. La contribution de l'AREC a porté sur la thématique de l'évaluation des plans climat.

[En savoir +](#)

# RESSOURCES

**RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE  
DES COPROPRIÉTÉS**#4 - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
PARIS-SACLAY

## La rénovation énergétique des copropriétés : Paris Saclay

Plus de la moitié des grandes copropriétés de l'intercommunalité Paris-Saclay ont été construites avant 1994. Depuis la réglementation thermique de 2012, le plafond de 50kWhep/(m<sup>2</sup>.an), valeur moyenne du label "bâtiments basse consommation" (BBC), est devenu la référence dans la construction neuve. Le programme RECIF propose une action de stimulation massive de la demande de rénovation en copropriété à un niveau interrégional.

[En savoir +](#)

## AGENDA

**7 février****Accélérer le déploiement du photovoltaïque en Île-de-France****28 février****La sobriété énergétique en Île-de-France : atelier 2****6 mars****Dynamiser l'hydrogène en Île-de-France**

## À VOIR AUSSI

- 28-30 janvier - Assises européennes de la transition énergétique
- 4-5 février - Salon Hyvolution
- 5 février - Horizon2020 - Hydrogène : matinée d'information sur les opportunités de financement 2020
- [ADEME] Panorama sur la notion de sobriété énergétique
- [ADEME] Penser la sobriété matérielle

### Retrouvez toute l'actualité de L'Institut Paris Region

Aménagement et urbanisme | Biodiversité (ARB) | Déchets (ORDIF) | Santé (ORS) | Sport (IRDS)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur la liste de l'AREC îdF

[Se désinscrire](#)

**Agence régionale énergie-climat d'Île-de-France - AREC**  
**Département de L'Institut Paris Region**

15, rue Falguière - 75015 Paris - Tél. : 01 77 49 77 49

